LES INDISPENSABLES VUIBERT

Analyse financière

2e ÉDITION

Emmanuelle Plot-Vicard
Madeleine Deck-Michon

L'essentiel

+ de 20 fiches de cours

+ de 160 QCM commentés

+ de 40 exercices corrigés

Vuibert

Sommaire

Mode d'emploi 4

Introduction

Fiche 1. Comprendre les enjeux de l'analyse financière 7

Partie I. Le compte de résultat : analyse de la performance

Fiche 2. Lire un compte de résultat 13
Fiche 3. Construire les SIG : une vision globale 21
Fiche 4. Construire les SIG : une vision à partir des résultats 31
Fiche 5. Construire les SIG : une vision à partir des potentiels de trésorerie 43
Fiche 6. Interpréter les SIG 53
Fiche 7. Quelques retraitements particuliers des SIG 63
Fiche 8. Analyser le compte de résultat à partir des comptes consolidés 71

Partie II. Le bilan : analyse de la situation financière

Fiche 9. Lire un bilan 79
Fiche 10. Construire le bilan fonctionnel : une vision globale par les cycles 87
Fiche 11. Construire le bilan fonctionnel : le BFR et le FR 93
Fiche 12. Quelques retraitements particuliers du bilan fonctionnel 103
Fiche 13. Interpréter le bilan fonctionnel 111
Fiche 14. Analyser le bilan à partir de comptes consolidés 123
Fiche 15. Construire un tableau de financement : une vision globale 133
Fiche 16. Construire un tableau de financement : la variation du FR 141
Fiche 17. Construire un tableau de financement : la variation du BFR 153

Partie III. L'analyse de la trésorerie

Fiche 18. Construire un tableau de flux de trésorerie : une vision globale 165
Fiche 19. Construire un tableau de flux de trésorerie : l'activité 175
Fiche 20. Interpréter un tableau de flux de trésorerie 187
Fiche 21. Quelques retraitements particuliers du tableau de flux de trésorerie . . . 203

Cas de synthèse 211

Index 221

FICHE 8

Analyser le compte de résultat à partir des comptes consolidés

1 Définition et enjeux des comptes consolidés

Afin de se développer sur de nouveaux marchés, de profiter de nouvelles technologies ou encore de gérer les risques, il est fréquent qu'une entreprise acquiert une partie (ou l'intégralité) d'une autre entreprise : c'est la constitution d'un **groupe**.

Alors, se contenter des comptes individuels, ou **comptes sociaux**, de chaque entreprise ne permet pas d'appréhender le patrimoine et l'activité de ce groupe. Par conséquent, il faut établir le bilan et le compte de résultat du groupe : ce sont les **comptes consolidés**. Ils traduisent la réalité économique d'un groupe d'entreprises.

Figure 8.1. La constitution d'un groupe

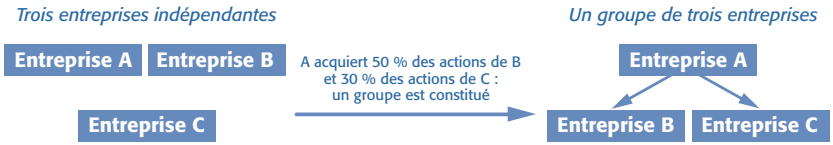

Dans le schéma ci-dessus, l'entreprise A est la société mère du groupe et les entreprises B et C sont les filiales.

Attention

Il ne faut pas confondre les états financiers des trois entreprises du groupe (les comptes sociaux) et les états financiers du groupe (les comptes consolidés). Dans le premier cas, il existe trois bilans et trois comptes de résultat ; dans le second, il n'existe qu'un seul bilan et qu'un seul compte de résultat.

Le **compte de résultat consolidé** reprend totalement les produits et les charges des filiales, lorsque la société mère contrôle la filiale (au moins 50 % des droits de vote). Si la société mère n'a qu'une influence notable sur l'entreprise (au moins 20 % des droits de vote), seule une fraction du résultat de la filiale est intégrée dans le compte de résultat consolidé.

2 Les SIG calculés à partir des comptes consolidés

Souvent, le compte de résultat des comptes sociaux présente les charges et les produits par nature : achats de matières, charges de personnel, charges financières, dotations aux amortissements, etc.

Si le groupe suit les normes internationales (IFRS), le compte de résultat des comptes consolidés présente généralement les charges et les produits par destination (ou par fonction) : frais commerciaux, frais logistiques, frais de production, etc. Il est alors difficile de réaliser les soldes intermédiaires de gestion tels qu'ils ont été précédemment présentés.

> **Exemple :** les achats de matières, les charges de personnel ou encore les dotations aux amortissements sont répartis pour constituer les charges par destination.

La comptabilité de gestion constitue un outil indispensable pour présenter les comptes consolidés.

Tableau 8.1. Exemple de compte de résultat présenté par destination

	Exercice N
Chiffre d'affaires	**950 000**
Autres produits de l'activité	250 000
Coût des ventes	(540 000)
Frais de recherche et développement	(250 000)
Frais commerciaux	(132 100)
Frais généraux	(236 900)
Autres produits et charges d'exploitation	12 090
Résultat d'exploitation	**53 090**
Produits financiers	780
Coût de l'endettement financier brut	(12 890)
Autres produits et charges financiers	210
Résultat financier	**(11 900)**
Charges d'impôt	(8 700)
Résultat net	**32 490**
Part du groupe	22 090
Intérêts minoritaires	10 400

Le résultat net est réparti entre le **résultat dit « part du groupe »** et les **intérêts minoritaires**. Les résultats des filiales du groupe sont distingués selon le pourcentage des filiales détenu par la société mère du groupe. Les intérêts minoritaires correspondent aux résultats des filiales pour la part non détenue par le groupe (les autres actionnaires des filiales sont appelés les « minoritaires »).

Dans l'exemple présenté ci-dessus, le résultat exceptionnel a disparu : il est également réparti entre les autres postes. Finalement, les soldes intermédiaires de gestion ne sont pas très nombreux : le premier solde est le résultat d'exploitation. Il est possible de reconstituer les autres avec les informations données en annexe sur les charges classées par nature.

APPLICATIONS

QCM

Choisissez, parmi les propositions suivantes, la ou les bonne(s) réponse(s).

8.1. L'établissement de comptes consolidés est obligatoire :

- ○ **a.** pour toutes les entreprises.
- ○ **b.** pour toutes les entreprises dépassant certains seuils de taille.
- ○ **c.** pour tous les groupes d'entreprises dépassant certains seuils de taille.
- ○ **d.** pour les entreprises ayant des liens capitalistiques.

8.2. Le référentiel à suivre lors de l'établissement de comptes consolidés d'un groupe français :

- ○ **a.** repose sur les normes comptables internationales si le groupe est coté.
- ○ **b.** repose sur les normes comptables internationales si le groupe est non coté.
- ○ **c.** repose sur les normes comptables françaises si le groupe est coté.
- ○ **d.** repose sur les normes comptables françaises si le groupe est non coté.

8.3. Un compte de résultat consolidé organise les charges par fonction. Il sera alors possible de lire :

- ○ **a.** les charges de personnel.
- ○ **b.** les frais administratifs.
- ○ **c.** les frais de la sous-traitance.
- ○ **d.** les charges de distribution.
- ○ **e.** les frais commerciaux.

8.4. À la lecture (c'est-à-dire sans calculs) d'un compte de résultat consolidé, il est généralement possible de déterminer :

- ○ **a.** la marge commerciale.
- ○ **b.** la production.
- ○ **c.** la valeur ajoutée.
- ○ **d.** l'excédent brut d'exploitation.
- ○ **e.** le résultat d'exploitation.
- ○ **f.** le résultat financier.
- ○ **g.** le résultat exceptionnel.
- ○ **h.** le résultat net.

8.5. L'entreprise A détient 80 % de l'entreprise B, 5 % de l'entreprise C et 35 % de l'entreprise D. Quelles sont les entreprises appartenant au groupe ?

- ○ **a.** A et C
- ○ **b.** A, B et C.
- ○ **c.** A, C et D.
- ○ **d.** A, B et D.
- ○ **e.** A, B, C et D.

8.6. Le groupe ABC Entreprises est constitué de la société mère A, de l'entreprise B et de l'entreprise C. Lors de l'exercice N, le résultat net de A est un bénéfice de 35 000 €, le résultat net de B est une perte de 12 000 € et le résultat net de C est un bénéfice de 5 000 €. Quel est le résultat « part du groupe » inscrit dans le compte de résultat consolidé ?

- ○ **a.** 28 000 €.
- ○ **b.** 35 000 €.
- ○ **c.** 40 000 €.
- ○ **d.** Il n'est pas possible de le calculer.

8.7. Les intérêts minoritaires apparaissent dans les comptes consolidés :

- ○ **a.** systématiquement, quel que soit le pourcentage de contrôle détenu par la société-mère.
- ○ **b.** uniquement lorsque la société mère détient le contrôle exclusif sur certaines filiales.
- ○ **c.** uniquement lorsque la société mère exerce une influence notable sur certaines filiales.

Exercice 8.1. Construire un compte de résultat consolidé

a. L'entreprise Dupont détient 80 % de l'entreprise Durand. À partir des comptes de résultat de Dupont et de Durand, construire le compte de résultat du groupe.

Compte de résultat de Durand pour N

Charges		Produits	
Charges d'exploitation	18 000	Produits d'exploitation	22 500
Charges financières	3 000	Produits financiers	800
Charges exceptionnelles	4 500	Produits exceptionnels	5 100
Résultat (profit)	2 900		
Total	28 400	Total	28 400

Compte de résultat de Dupont pour N

Charges		Produits	
Charges d'exploitation	27 900	Produits d'exploitation	35 200
Charges financières	5 600	Produits financiers	1 200
Charges exceptionnelles	3 000	Produits exceptionnels	1 300
Résultat (profit)	1 200		
Total	37 700	Total	37 700

b. Construire le compte de résultat du groupe dans le cas où l'entreprise Dupont détient 40 % de l'entreprise Durand (une seule entreprise détient le reste du capital de Durand).

c. Construire le compte de résultat du groupe dans le cas où l'entreprise Dupont détient 20 % de l'entreprise Durand.

Exercice 8.2. Analyser un compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé ci-après est présenté selon les normes IFRS.

Exercice N (en millions d'euros)

Chiffre d'affaires	**9 486**
Coût des produits vendus	(4 879)
Frais sur ventes	(2 990)
Frais généraux	(615)
Frais de recherche et de développement	(98)
Autres produits et charges	(30)
Résultat opérationnel courant	**874**
Autres produits et charges opérationnnels	(12)
Résultat opérationnel	**862**
Coût de l'endettement financier	(110)
Autres produits et charges financiers	20
Résultat avant impôts	**772**
Impôts sur les bénéfices	(170)
Résultat net	**602**
Résultat – Part du groupe	480
Intérêts minoritaires	122

a. Calculer les soldes intermédiaires de gestion. Quelles sont les difficultés rencontrées ?

b. Quelles informations complémentaires pourraient être utiles à l'analyse de la performance du groupe ?

CORRIGÉS

QCM

8.1. ✓ **c.** L'établissement de comptes consolidés est obligatoire pour tous les groupes d'entreprises dépassant certains seuils de taille. Ils doivent respecter la réglementation française et suivre les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (RMCC). Exception : depuis le 1er janvier 2005, les groupes d'entreprises cotés sur un marché réglementé dans l'Union européenne doivent suivre les normes internationales (les IFRS, International Financial Reporting Standards).

Ainsi, ce sont souvent des entreprises de grande taille qui publient des comptes consolidés car elles possèdent en général des filiales. Il ne faut cependant pas confondre une grande entreprise indépendante (c'est-à-dire qui ne détient aucune autre société) avec un groupe d'entreprises.

De même, le groupe d'entreprises est établi dès lors que la société mère détient au moins 20 % des droits de vote d'une autre entreprise. Le lien capitalistique n'est donc pas un critère suffisant.

8.2. ☑ **a.** ☑ **d.** Le référentiel à suivre lors de l'établissement de comptes consolidés d'un groupe français dépend si le groupe est coté sur un marché européen ou non. Si c'est le cas, les normes comptables internationales doivent être respectées. Sinon, les normes françaises de consolidation s'appliquent.

8.3. ☑ **b.** ☑ **d.** ☑ **e.** Un compte de résultat consolidé organise les charges par fonction. Il serait alors possible de lire les frais administratifs, les charges de distribution et les frais commerciaux.
Les charges de personnel et les frais de sous-traitance sont des charges par nature. Dans un compte de résultat consolidé, elles sont réparties selon les fonctions de l'entreprise.

8.4. ☑ **e.** ☑ **h.** À la lecture d'un compte de résultat consolidé, il est généralement possible de déterminer le résultat d'exploitation et le résultat net. Tous les éléments sont également réunis pour calculer rapidement le résultat financier. En revanche, la marge commerciale, la production, l'excédent brut d'exploitation, ainsi que le résultat exceptionnel ne peuvent pas être calculés sans d'autres informations, les charges étant classées par fonction et non par nature.

8.5. ☑ **d.** Le groupe est constitué de la société mère A, de l'entreprise B et de l'entreprise D. Le pourcentage de contrôle (mesuré en fonction du nombre de droits de vote de l'entreprise appartenant à la société mère) est déterminant pour savoir si une entreprise est intégrée dans le groupe. La société mère doit détenir un contrôle exclusif (supérieur à 50 %) ou conjoint (de l'ordre de 30 % avec une ou deux autres entreprises). Néanmoins, à partir de 20 % d'une entreprise détenue, la filiale peut être intégrée (entreprise dite « sous influence notable »).

8.6. ☑ **d.** Le résultat « part du groupe » inscrit dans le compte de résultat consolidé du groupe ne peut pas être calculé dans cet exemple. Les pourcentages d'intérêt (mesuré par le nombre d'actions de l'entreprise appartenant à la société mère) ne sont pas communiqués ; ils permettent pourtant le partage des résultats des entreprises entre la part du groupe et la part des autres actionnaires (les minoritaires).

8.7. ☑ **b.** Les intérêts minoritaires apparaissent dans les comptes consolidés uniquement lorsque la société mère détient le contrôle exclusif sur certaines filiales. Lorsque la société mère exerce une influence notable sur certaines filiales, leurs produits et leurs charges ne sont pas repris : la quote-part de résultats liés à ces filiales est inscrite dans les comptes consolidés. La société mère devient donc actionnaire minoritaire.

Exercice 8.1. Construire un compte de résultat consolidé

a. Dupont détient 80 % de Durand : les deux entreprises forment un groupe car Dupont contrôle de manière exclusive Durand. Les comptes de Durand vont être intégrés globalement par Dupont. Tous les produits et toutes les charges de Durand sont donc repris en totalité (principe de l'intégration globale).

Le résultat de Durand est réparti entre la part du groupe (80 %, soit 2 320 €) et la part des minoritaires (20 %, soit 580 €).

Compte de résultat du groupe pour N

Charges			Produits		
Charges d'exploitation	18 000 + 27 900	45 900	Produits d'exploitation	22 500 + 35 200	57 700
Charges financières	3 000 + 5 600	8 600	Produits financiers	800 + 1 200	2 000
Charges exceptionnelles	4 500 + 3 000	7 500	Produits exceptionnels	5 100 + 1 300	6 400
Résultat – Part du groupe	2 320 + 1 200	3 520			
Intérêts minoritaires	580	580			
Total		66 100	Total		66 100

b. Dupont détient 40 % de Durand : les deux entreprises forment un groupe car Dupont contrôle de manière conjointe Durand.
Les comptes de Durand vont être intégrés partiellement (principe de l'intégration proportionnelle) en fonction du pourcentage de contrôle, soit 40 %.
Le résultat de Durand est repris à hauteur de 40 %. Il n'y a plus d'intérêts minoritaires.

Compte de résultat du groupe pour N

Charges			Produits		
Charges d'exploitation	7 200 + 27 900	35 100	Produits d'exploitation	9 000 + 35 200	44 200
Charges financières	1 200 + 5 600	6 800	Produits financiers	320 + 1 200	1 520
Charges exceptionnelles	1 800 + 3 000	4 800	Produits exceptionnels	2 040 + 1 300	3 340
Résultat – Part du groupe	1 160 + 1 200	2 360			
Total		49 060	Total		49 060

c. Dupont détient 20 % de Durand : les deux entreprises forment un groupe car Dupont détient une influence notable sur Durand.
La méthode de la mise en équivalence est appliquée : seule la fraction du résultat de Durand appartenant à Dupont est reprise dans le compte de résultat du groupe (20 %, soit 580 €).
Dans les produits du compte de résultat du groupe, apparaît la ligne « quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence » pour un montant de 580 €.

Compte de résultat du groupe pour N

Charges		Produits	
Charges d'exploitation	27 900	Produits d'exploitation	35 200
Charges financières	5 600	Produits financiers	1 200
Charges exceptionnelles	3 000	Produits exceptionnels	1 300
Résultat – Part du groupe	1 780	Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	580
Total	38 280	Total	38 280

Exercice 8.2. Analyser un compte de résultat consolidé

a. À partir du compte de résultat consolidé présenté selon les normes internationales, tous les soldes intermédiaires de gestion ne peuvent être calculés.

Il n'est donc pas possible de mettre en évidence :

- la marge commerciale : aucune information n'existe sur les marchandises ;
- la production : la production vendue est intégrée dans le chiffre d'affaires, mais les productions immobilisée et stockée sont certainement incluses dans les autres produits ;
- la valeur ajoutée : les consommations vis-à-vis des tiers sont réparties entre différents postes de charges par fonction ;
- l'excédent brut d'exploitation : les charges de personnel sont réparties entre différents postes de charges par fonction et aucune information n'existe sur les produits et les charges calculés ;
- le résultat exceptionnel : il existe une information sur les autres produits et charges opérationnels non courants. Cela peut correspondre aux opérations de gestion intégrées dans le résultat exceptionnel (mais cela n'inclut pas les opérations exceptionnelles en capital).

Au final, le résultat opérationnel est de 862 millions d'euros, le résultat financier de – 90 millions d'euros et le résultat net de 602 millions d'euros.

L'analyse de la performance est beaucoup plus limitée qu'une analyse effectuée à partir d'un compte de résultat en colonnes.

b. Des informations complémentaires seraient utiles pour analyser la performance de ce groupe. Premièrement, il serait souhaitable de connaître la composition des frais sur ventes, ainsi que les frais généraux et ceux de recherche et développement : comment distinguer les consommations vis-à-vis des tiers ou encore les charges de personnel ?

Deuxièmement, afin de calculer les potentiels de trésorerie, il serait souhaitable de connaître la répartition des produits et charges calculés dans les postes inscrits au compte de résultat consolidé.

Enfin, il serait souhaitable de connaître le montant de tous les éléments exceptionnels.

LES INDISPENSABLES VUIBERT

Analyse financière

Une collection indispensable pour…

- Acquérir les bases d'une discipline
- Se mettre à niveau
- Réviser et s'entraîner pour les examens

Sommaire

Partie I. Le compte de résultat : analyse de la performance
Partie II. Le bilan : analyse de la situation financière
Partie III. L'analyse de la trésorerie
Cas de synthèse

Public

- Étudiants des universités (licence, IAE…)
- Étudiants en écoles de management
- Professionnels en formation continue

ISBN : 978-2-311-40048-9

Retrouvez tous les ouvrages sur www.Vuibert.fr